COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 19 avril 2011

Suppléments de distance historiques – l'UTP remplit le mandat du Surveillant des prix de façon transparente et dans les délais

L'Union des transports publics (UTP) a remis dans les délais au Surveillant des prix une vue d'ensemble transparente des suppléments de distance actuels des transports publics. Bilan: le système suisse des kilomètres tarifaires a évolué au fil de l'histoire et remonte à d'anciens arrêtés du Conseil fédéral. Du point de vue actuel, il n'existe pas de nécessité d'adapter la structure actuelle des tarifs. L'UTP considère ainsi le mandat donné par le Surveillant des prix le 4 août 2010 comme rempli.

Dans le cadre des négociations concernant les mesures tarifaires 2010, l'Union des transports publics a signé un accord avec le Surveillant des prix. Cet accord demandait entre autres l'élaboration d'une «vue d'ensemble des suppléments de distance existants».

L'UTP a analysé pour cela 308 lignes de TP représentatives et rédigé un rapport correspondant. Durant les travaux, le Surveillant des prix a été informé à deux reprises de la méthode et des résultats intermédiaires disponibles. Le rapport a été remis hier au Surveillant des prix.

La vue d'ensemble des 308 lignes répond au besoin de transparence. «Pour moi, la transparence est très importante. Nous répondons à cette exigence avec le rapport d'objectivation des suppléments de distance. Je suis confiant que le Surveillant des prix considère le mandat comme rempli», a déclaré le directeur de l'UTP Ueli Stückelberger à l'occasion d'un colloque interne de l'union. L'analyse montre que le système tarifaire actuel – avec des approches tarifaires parfois différentes par kilomètres effectifs – a évolué au fil de l'histoire et repose principalement sur des arrêtés du Conseil fédéral de 1943 et 1959. Les écarts introduits plus tard peuvent être justifiés au moyen de facteurs de formation des prix.

Les différenciations de prix actuelles sont bien acceptées par une clientèle qui peut comprendre qu'un kilomètre d'un chemin de fer de montagne coûte davantage qu'un kilomètre d'un chemin de fer de plaine. Aucune différence régionale n'a été constatée. Les rares lignes du trafic longues distances avec suppléments de distance sont justifiées par une offre nettement supérieure à la moyenne.

Il n'existe aujourd'hui pas de nécessité immédiate d'adapter la structure actuelle des tarifs. L'UTP considère ainsi closes les négociations concernant les mesures tarifaires 2010.

Le rapport complet ainsi qu'une carte présentant une vue d'ensemble des 308 lignes analysées peuvent être téléchargés à l'adresse www.voev.ch/Supplements_de_distance.html.

Pour plus de renseignements:
Ueli Stückelberger, directeur de l'UTP; 031 359 23 35/079 613 77 01
Roger Baumann, responsable de la communication; 031 359 23 15/079 270 10 00